

## Exposé de Gilles Berhault dans la session 3 (responsabilités)

Dans son dernier essai *Ci-Git l'amer*, au sous-titre encore plus parlant « Guérir du ressentiment », Cynthia Fleury affirme « *Nous voilà, individus et État de droit, devant un même défi : diagnostiquer le ressentiment, sa force sombre, et résister à la tentation d'en faire le moteur des histoires individuelles et collectives.* »

Le risque d'emballage sociétal est fort. Il s'exprime souvent dans des réactions agressives sur l'écologie, Khmers verts, écologie punitive... et bien sûr inversement des écologistes vers ceux qui ne le seraient pas... La défense du véganisme en est un bon exemple.

Chacun renvoie la responsabilité de la situation sur l'autre, en une cristallisation des gentils et des méchants. Effectivement beaucoup de gens qui se qualifient d'écologistes ont une très haute estime de leur engagement personnel, segmentant la société, dans une approche où chacun a raison pour l'autre.

Je vous propose trois dimensions à la démocratie écologique. À savoir celle de la représentation, qui s'appuyant sur la capacité des élus à comprendre et à intégrer... et donc à représenter chacun y compris les minorités. Il s'agit de créer et de garder la confiance, en essayant de préserver la place des minorités, mais en respectant la décision de la majorité.

La seconde démocratie est celle de la participation, qui cherche à mettre en place un système régulier de consultation, non plus fondé sur des idéologies et la délégation mais la décision collective quotidienne.

La troisième est celle de la co-production, de l'action. Donner du pouvoir à ceux qui font. Elle ne réussira que s'il n'y a pas de substitution mais bien complémentarité des deux autres dimensions démocratiques.

Cela repose sur la prise en compte des deux valeurs nécessaires à une action à grande échelle : courage et loyauté. Rien n'est plus facile que de critiquer, de crier, d'appeler au scandale... et aujourd'hui de porter plainte contre un état ou un territoire. Il y a quelques années, j'avais vu une publicité dans le LA Weekly d'un cabinet d'avocat : « Savez-vous que vous pouvez gagner de l'argent en faisant un procès à votre voisin ? ». Ce n'est pas très serein. Est-ce l'avenir de la responsabilité écologique ?

Et de la même façon quand on signe une pétition pour encourager à un procès contre un État, c'est-à-dire dans une démocratie comme la nôtre, contre soi-même. Est-ce un acte courageux dédié vers l'action, ou une tentative de réconciliation avec sa conscience pour ne rien changer à ses habitudes ? Est-ce une forme de *green washing* citoyen ?

La priorité aujourd'hui est de favoriser l'action ambitieuse. C'est tout le sens du Rapport de prospective du comité 21 : « La grande transformation ». Comment faire pour que chacun d'entre nous assume sa responsabilité individuelle en confiance, dans la transformation des comportements. Cela veut dire aussi intégrer dans les transitions en parallèle autant les changements de modèles économiques, que la

capacité à attirer les talents, que l'acceptabilité et la synchronicité des démarches.

Cette prise en compte globale des enjeux dans l'action a pour caractéristique aussi d'améliorer le bien-être de ceux qui font. Je pourrais presque dire que la qualité de vie est meilleure dans le courage et l'action, que dans la fuite et le ressentiment. Cela donne aussi toute sa valeur au 17<sup>e</sup> objectif de développement durable (ODD). C'est lui qui donne une vraie dimension, forcément transversale, forcément convergente. Chaque fois que l'on oppose social et environnement on a généré une perte de confiance et d'efficacité.

Je vais illustrer mon propos par une action que la Fondation des Transitions a initié il y a 18 mois et qui est aujourd'hui portée par l'Association STOP Exclusion énergétique. La rénovation énergétique chez les précaires est excellent sujet de réflexion méthodologique. Nous avons travaillé avec une cinquantaine d'organisations à élaborer un scénario positif ambitieux et opérationnel. Comment sortir 1 million de personnes par an de la précarité énergétique ? Ensuite nous avons travaillé des Bénéfices puissance 4.

Chaque action engagée génère un gain à la fois social (et en l'occurrence les plus précaires), environnemental, favorable à l'emploi local et sanitaire. Gagnant, gagnant, gagnant, gagnant. Moins il y a de perdants plus on est efficace dans les transitions.

C'est pour cela que je pense que notre priorité n'est pas tant la responsabilité, qu'une convergence de la confiance et de la justice sociale et écologique.



*Délégué général de la Fondation des Transitions et de STOP exclusion énergétique*

*Ancien président du Comité 21 et du Club France Développement durable, il a présidé le Pavillon de la France lors du Sommet de la Terre de Rio en 2012, l'exposition Solutions COP21 au Grand Palais en 2015, dirigé le Forum Méditerranéen pour le Climat de Tanger en 2016. Auteur de Développement durable 2.0 (Ed. Aube 2009), Propriétaire ou artiste ? Manifeste pour une écologie de l'être (Ed. Aube 2014). Co-directeur de Nouveaux imaginaires pour un monde durable (Ed Petits Matins 2015), Un autre monde est possible (ed. Aube 2018). Co-auteur de l'Atlas du développement durable (Eyrolle), Métamorphose numérique (Alternative Gallimard), Green IT (Lavoisier).*